

Vendredi 06 août 2021

## « QUARTIERS D'ÉTÉ »

### **Reconduction par l'État du dispositif « Quartiers d'été » au bénéfice des habitants des 65 quartiers prioritaires de la politique de la ville du département des Bouches du Rhône Bilan 2021 à mi-parcours**

**Le dispositif « Quartiers d'été », initié en 2020 par la ministre en charge de la Ville, suite au premier confinement, a été renouvelé cette année selon les grandes orientations suivantes :**

- **un temps de respiration, de divertissement et de découverte,**
- **et un temps de rencontres et de renforcement du lien social.**

**Une enveloppe de 1 600 000 euros a été dédiée par la Préfecture à l'égalité des chances au financement de ce dispositif pour le département, permettant le déploiement de 184 actions dont plus de 130 sur Marseille (soit plus de 80 % de la dotation globale).**

L'accent a été mis cette année sur les rencontres et activités inter-quartiers, les activités en soirée, les week-ends et les activités mixtes et intergénérationnelles.

L'État a ainsi voulu renforcer son appui au secteur associatif en cette période estivale, qui -en raison du contexte sanitaire- n'a pas permis à un grand nombre d'habitants des quartiers prioritaires de partir en vacances.

La majorité des activités proposées concerne la promotion du sport, l'accès à la culture, le soutien à la parentalité, et à la remobilisation scolaire des plus jeunes.

Des projets d'envergure ont ainsi pu être reconduits, tels que celui des sorties sur les îles du Frioul organisées par l'ADDAP, en lien avec l'UCPA et la fédération Léo Lagrange, permettant à 100 jeunes par jour de s'initier à des activités nautiques, culturelles (ateliers de cinéma et d'éloquence) et de préparer la rentrée. Un projet d'Olympiades inter-quartiers est également prévu pour la fin de l'été, dans un but d'appropriation des futurs JO 2024, dont certaines épreuves se dérouleront à Marseille.

Une attention particulière a aussi été portée au centre-ville de Marseille, où le tissu associatif s'est attaché à proposer sur l'espace public des activités pour le plus grand nombre.

Deux sites ont notamment été mis à l'honneur :

*Pour toute demande presse, merci de l'adresser à [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)*

**Service Régional de la Communication Interministérielle**

04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)



- la halle Puget, dont la programmation estivale a démarré avec la visite de la ministre de la Ville, Nadia HAI, le 5 juillet dernier ;
- la halle Ambroise Croizat (anciennement Kléber) qui a reçu ce jeudi 5 août la visite de la préfète déléguée pour l'égalité des chances, Marie AUBERT, et du Maire de secteur, Anthony KREHMEIER. Les activités des associations impliquées sur ce site permettent aux familles et aux plus jeunes du 3<sup>ème</sup> arrondissement de partager des moments de convivialité, en s'exerçant à la pratique de la musique, du jeu ou de l'expression corporelle, entre autres.

Grâce à l'implication des centres sociaux et des associations du quartier, cette programmation a permis la réouverture au public de la halle par la mairie de secteur, offrant un moment de respiration pour les familles.

Les centres sociaux de Marseille se sont fortement impliqués dans cette programmation, et 10 centres qui auraient dû fermer au mois d'Août ont laissé leurs portes ouvertes grâce au financement conjoint de l'État, de la CAF, du Conseil Départemental et de la Ville de Marseille.

Enfin, le dispositif des « colos apprenantes » porté par le ministère de l'Éducation Nationale a permis encore cette année de faire partir plus de 3 200 jeunes (dont près de 2 500 jeunes marseillais). Les subventions attribuées aux collectivités et associations prescriptrices de ces séjours ont été portées à 1 472 754 euros.

La mobilisation de tous, institutionnels, associations et publics a permis l'animation des quartiers, et a offert à certains l'opportunité de partir quelques jours. Ces actions se poursuivent tout le mois d'août sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville du département.

↪ **Cliquez sur les casquettes pour découvrir en images les Quartiers d'été 2021** ↪



*Pour toute demande presse, merci de l'adresser à [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)*

**Service Régional de la Communication Interministérielle**

04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)

